PLR
Les Libéraux-Radicaux
Boudry-Areuse

Postulat

Déposée par : PLR Boudry-Areuse

Séance du Conseil Général de Boudry : 28 septembre 2026

Le centre fédéral d'asile (CFA) : avantages et inconvénients pour la Commune de Boudry et ses habitant-es.

Depuis 2015, le Centre de Perreux abrite un centre fédéral d'asile de premier accueil.

Régulièrement, les médias se sont fait l'écho de nombreuses dégradations et divers délits commis par une partie – minoritaire – de ses bénéficiaires. On ressent une fatigue de la population face à cette insécurité, et un sentiment d'impuissance grandissant. Le PLR souhaite ainsi avoir une vision d'ensemble des avantages et inconvénients concrets que le CFA apporte à la Commune de Boudry et à ses habitant-es.

Notamment et de manière non-exhaustives, se posent les questions suivantes :

- La Commune a-t-elle pris en charge personnellement des coûts liés à la sécurité (*notamment lors de l'excédent de requérants accueillis il y a une année de cela et l'engagement supplémentaire d'agents de sécurité sur le territoire de la Commune*) ? Dans l'affirmative, à quoi correspondent ces coûts et à combien s'élèvent-ils ?

- Si oui, ces coûts ont-ils été remboursés – partiellement ou intégralement – par une tierce partie ?

- La Commune perçoit elle des avantages financiers ou d'une autre nature de la part du Canton, Confédération ou autre administration (*SEM*) pour l'hébergement du CFA sur une partie de son territoire ?

- La Commune, la Confédération ou une autre administration soutient-elle financièrement ou d'une autre manière (*à préciser laquelle*) les habitant-es de Boudry ayant subi un dommage (*notamment déprédation sur leur propriété*) non-pris en charge par une assurance ? Dans l'affirmative, est-ce l'intégralité du dommage qui est pris en charge ou une aide partielle, et pourquoi ?

- Dans la négative, existe-il un tel mécanisme de soutien financier pour les habitant-es de Boudry confrontés à des pertes financières directement causées par ce genre de déprédations ?

- Quels inconvénients tire la Commune de Boudry de l'existence du CFA sur son territoire ?

- Quels avantages tire la Commune de Boudry de l'existence du CFA sur son territoire ?

- Dans l'hypothèse d'une volonté de la Commune de Boudry de changer l'affectation du centre fédéral d'asile de Perreux, quelles leviers (*politiques, juridiques, etc)* possèdent-elle ?

Concrètement, le PLR de Boudry demande au Conseil Communal de le renseigner avec une vue d'ensemble la plus exhaustive possible sur les différents avantages et inconvénients du CFA pour notre Commune et sa population, tant d'un point de vue pratique que financier.

Ainsi fait à Boudry, le 05.09.2026

Pour le PLR

